



DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS - DGE

Monsieur le Préfet,
Madame, Monsieur le Président de la Délégation Spéciale,
Madame, Monsieur le Chef de Quartier,
Madame, Monsieur le Président de District

Communiqué multidiffusion

La Direction Générale des Élections (DGE) informe les Présidents des Délégations Spéciales qu'ils recevront ce 28 décembre 2025, les appuis financiers destinés aux Chefs de Quartier / Présidents de District, relevant de leur circonscription administrative, dans le cadre de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025.

Le montant de cet appui est fixé à **un million (1 000 000) de francs guinéens par Chef de Quartier / Président de District.**

Les Présidents des Délégations Spéciales sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la réception, la gestion et la redistribution diligente de cette somme aux Chefs de Quartier / Présidents de District, contre décharge.

Chaque Président de Délégation Spéciale voudra bien transmettre les décharges de réception des fonds au Directeur Préfectoral des Elections de sa circonscription administrative.

La Direction Générale des Élections sait compter sur le sens de responsabilité de chacun pour la bonne exécution de la présente disposition.

Conakry, le 28 décembre 2025

Directrice Générale des Elections



Madame CAMARA Djenabou Touré

